

**PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 28 NOVEMBRE 2024  
LGT**

Ouverture de la séance 17H40

	Observations de Mme la Rectrice
<p>17 membres présents. Le quorum est atteint.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M. Rozano est désigné secrétaire de séance.</li> <li>Suite au 1<sup>er</sup> CA de l'année, le 07/11/24, le Rectorat a signalé que la préparation de la rentrée ne peut pas être déléguée à la commission permanente, contrairement à ce qui a été voté par le CA.</li> </ul> <p>En conséquence, il est proposé au CA ce jour de retirer la préparation de rentrée des compétences déléguées à la commission permanente</p> <p>Pas de remarque du CA.</p> <p>Proposition votée à l'unanimité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget 2025</li> </ul> <p>La comptabilité des deux établissements fonctionne en mode cité scolaire. La comptabilité est nécessairement en année civile : 12 mois d'exécution, 4 mois pour produire les comptes aux tutelles et juge des comptes.</p>	

La réduction de la dotation globale de fonctionnement est de 26 %  
soient 378 580 euros

Le fonds de roulement au 20/11/24 est de 17 956 euros.

Le projet de budget 2025 se décline de la façon suivante :

AP (activités pédagogiques) : 337 501,00 €

Vie de l'élève : 329 610,00 €

ALO (Administration et logistique) : 731 087,64 €

Service spécial ECCAH école de carrosserie : 136 708,00 €

SRH (restauration hébergement) : 360 740,47 €

Prélèvement sur le fonds de roulement ce jour : 6 300 €

Pour aboutir à soit environ 3 journées de fonctionnement.

Proposition votée à l'unanimité.

- Actes administratifs et financiers

- Clés de répartition : contribution de nos financeurs

- Délégation de signature pour l'ensemble des contrats et conventions au chef d'établissement

- Convention d'accès au centre aquatique dans le cadre de la pratique d'une activité aquatique – coût fixé : 60,00 €/classe pour une séance de 60 mn

- Convention avec l'association Unis-Cité et le lycée du Hainaut dans le cadre du programme « Cinéma et citoyenneté »

- Convention entre l'association « On a marché sur la bulle » et le lycée du Hainaut pour organiser l'animation autour du projet « prix révélation Bande dessinée des lycéens Hauts-de-France »

- Convention de groupement de commandes avec le lycée Pasteur de Lille pour les produits alimentaires surgelés. Coût : 46 euros/ans

- Programme des actions pédagogiques de janvier à juin 2025 (document distribué en séance).

Propositions votées à l'unanimité.

La séance est clôturée à 18h33.

Valenciennes, le 10 mars 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Bernard BRIAND  
  


Le Secrétaire de séance

Hervé RONZANO  
